

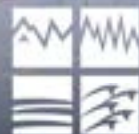
Programme de conservation du patrimoine naturel
2024-2025

Un partenariat pour la conservation

MIS EN ŒUVRE PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



Alliance of Canadian
Land Trusts
Alliance canadienne des
organismes de conservation

Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada et des organismes de conservation locaux et régionaux, représentés par l'Alliance canadienne des organismes de conservation, reconnaissent respectueusement que le travail que nous accomplissons à travers le pays se déroule sur des territoires traditionnels et des terres ancestrales des Premières Nations, des Métis et des Inuits, passés, présents et futurs. Nous remercions et honorons ces gardiens et gardiennes et reconnaissons le travail continu et la présence des peuples autochtones au Canada sur ces terres aujourd'hui.

Dans le cadre du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN), nous tenons à établir des relations significatives fondées sur le respect mutuel, à écouter, à apprendre et à partager nos ressources et notre influence pour appuyer les efforts de conservation menés par les peuples autochtones.

Face à l'accélération du déclin de la biodiversité et des changements climatiques, les peuples autochtones montrent la voie à suivre en démontrant comment rétablir la relation au territoire est essentiel pour relever ces enjeux. Une approche collaborative de la conservation fournit non seulement des solutions à la perte de biodiversité et aux changements climatiques, mais offre également la possibilité de tracer de nouvelles voies à suivre qui permettront aux communautés et aux écosystèmes de prospérer, et ce, en harmonie avec les peuples autochtones.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

À PROPOS DU PARTENARIAT

Lancé en 2007*, ce partenariat entre Conservation de la nature Canada (CNC), Canards Illimités Canada (CIC) et Habitat faunique Canada (HFC), permet de mobiliser la population canadienne afin d'assurer la protection et l'intendance des milieux naturels qui lui sont les plus chers et qui favorisent la résilience des collectivités face aux changements climatiques.

Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) contribue directement à l'objectif ambitieux du Canada de conserver 30 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2030 en permettant à ses partenaires de mise en œuvre de protéger et de gérer des aires naturelles, de concevoir des outils et de mener des recherches afin d'accélérer la réalisation de ces objectifs et de soutenir les initiatives de conservation menées par les Autochtones.

De plus, grâce à son Fonds pour les organismes de conservation, le PCPN permet à HFC de soutenir directement le travail de protection des organismes de conservation locaux et régionaux, et de collaborer avec l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC) et d'autres organisations au renforcement des capacités de la communauté canadienne des organismes de conservation, élargissant ainsi celle du Canada à répondre aux besoins de la nature et des populations.

Les partenaires de mise en œuvre sont fiers de présenter ce rapport d'impact du PCPN 2024-2025, qui met en évidence la manière dont le partenariat a mobilisé le public canadien en faveur de la conservation de la nature au cours de l'année écoulée.

À PROPOS DES PARTENAIRES

Conservation de la nature Canada

Conservation de la nature Canada (CNC) est un organisme de bienfaisance enregistré qui collabore avec des nations et des communautés autochtones, des gouvernements, des particuliers et des entreprises afin de trouver des solutions éprouvées et durables pour la nature et la population. Depuis 1962, CNC travaille de concert avec des partenaires d'à travers le pays pour conserver et gérer des forêts, des milieux humides, des prairies et des littoraux qui abritent des espèces, des populations et des moyens de subsistance. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca

Habitat faunique Canada

Fondé en 1984, Habitat faunique Canada (HFC) est un organisme national de conservation à but non lucratif qui envisage un avenir où les Canadiennes et Canadiens partagent une éthique de la conservation qui reconnaît l'importance fondamentale des habitats fauniques abondants, riches et favorisant la biodiversité. HFC travaille à conserver l'habitat des espèces sauvages au Canada en établissant des partenariats durables et en réalisant de judicieux investissements dans le domaine de la conservation. Les programmes de subventions administrés par HFC soutiennent la conservation d'habitats importants pour les espèces sauvages, la sécurisation de terres écologiquement sensibles et encouragent la population canadienne à s'intéresser à la nature. Pour en savoir plus : whc.org/fr/

Canards Illimités Canada

Canards Illimités Canada (CIC) est la plus grande organisation de conservation des terres au pays et un leader en conservation de milieux humides. Organisme de bienfaisance enregistré, CIC s'associe au gouvernement, à l'industrie, aux organismes sans but lucratif, aux peuples autochtones et aux propriétaires fonciers pour conserver les terres humides qui sont essentielles à la sauvagine, à la faune et à l'environnement. Pour en savoir plus sur les solutions et services environnementaux novateurs de CIC : canards.ca.

Alliance canadienne des organismes de conservation

À l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC), nous sommes déterminés, en partenariat avec des alliances régionales, à protéger les paysages naturels les plus importants au Canada grâce à la gestion responsable et à la conservation. En soutenant environ 150 organismes de conservation locaux et régionaux à travers le pays, nous travaillons pour que les générations futures puissent profiter de la beauté naturelle et de la biodiversité qui rendent le Canada unique. Nos membres sont passionnés par la conservation des espaces qui comptent le plus pour leurs concitoyennes et concitoyens, qu'il s'agisse de forêts luxuriantes, de milieux humides grouillant de vie ou de vastes prairies. Grâce à sa collaboration avec des collectivités, des groupes autochtones et des partenaires, l'ACOC s'engage à favoriser une approche collective de la conservation. Pour en savoir plus : aclt-acoc.ca/fr/

Table des matières

- 5 Partenaires pour la nature et pour la population canadienne
- 6 Collaborer avec les communautés autochtones
- 8 Approfondir nos connaissances pour amplifier notre impact
- 12 Le PCPN en 2024–2025 : un aperçu de son impact
- 14 La nature : la plus grande force économique du Canada
- 16 Bâtir un patrimoine avec des propriétaires fonciers
- 18 Conserver la nature, c'est veiller sur les communautés
- 19 Les gens qui font avancer la conservation
- 21 Espèces en péril soutenues par le PCPN
- 22 Fonds pour les organismes de conservation



Consulter ce document en ligne.

*Le partenariat a été lancé en 2007 sous le nom de Programme de conservation des zones naturelles. Il est devenu le Programme de conservation du patrimoine naturel en 2019.



Partenaires pour la nature et pour la population canadienne



LES PAYSAGES NATURELS DU

Canada sont à la base de notre identité, de notre santé et de notre avenir. Leur protection contribue à maintenir la biodiversité, à stocker le carbone et à assurer la résilience des écosystèmes pour les générations futures.

Grâce au Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN), le gouvernement du Canada investit massivement dans la conservation des terres d'importance écologique. Mis en œuvre par Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada et des organismes de conservation locaux et régionaux, en collaboration avec l'Alliance canadienne des organismes de conservation, le PCPN est un partenaire important dans la stratégie du Canada visant à conserver 30 % des terres et des eaux d'ici 2030.

En juin 2025, plus de 860 000 hectares avaient été protégés dans le cadre du PCPN. Ces efforts sont également soutenus par le Programme des dons écologiques, qui célèbre ses 30 ans d'existence en offrant des incitatifs fiscaux aux Canadiennes et Canadiens qui font don de terres ou de droits fonciers à des fins de conservation.

Le Canada travaille à l'élargissement de son réseau d'aires protégées afin de refléter à la fois les priorités écologiques et les besoins des collectivités, renforçant ainsi le panorama global de la conservation dans le pays.

Ces mesures de conservation s'inscrivent dans le cadre d'une transition plus large vers un avenir plus durable, plus inclusif et soucieux du climat, qui respecte le leadership des Autochtones, soutient la biodiversité et renforce l'héritage environnemental du Canada.

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à remercier sincèrement les personnes et les organisations qui contribuent au PCPN. Votre engagement aide à protéger le patrimoine naturel du Canada et à réaliser des progrès notables vers nos objectifs communs en matière de conservation.

L'honorable Julie Dabrusin

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Gouvernement du Canada



LA NATURE FAÇONNE NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE CULTURE.

Elle soutient nos moyens de subsistance, constitue le moteur de nos systèmes alimentaires et est à la source de notre bien-être. Alors que le Canada fait face aux menaces associées aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à des forces extérieures, la nature est porteuse de possibilités et d'espoir.



En protégeant les fondements écologiques de nos économies, de nos collectivités et de notre bien-être, nous pouvons assumer la responsabilité que nous avons envers la nature, les uns envers les autres et envers les générations futures.



Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) l'a prouvé à maintes reprises. Depuis près de 20 ans, ce partenariat démontre en effet que, lorsque nous conservons la nature, le Canada prospère.

Grâce à son pouvoir de jumelage, le programme rassemble des entreprises, des industries, des partenaires autochtones, des gouvernements, des collectivités et des donatrices et donateurs privés autour de la conservation de la nature. Il nous permet de saisir de nouvelles occasions avec des partenaires qui soutiennent la nature parce qu'ils savent que leur avenir en dépend. Ensemble, nous assurons la résilience des paysages et des moyens de subsistance au Canada.

Le rapport d'impact du PCPN 2024–2025 souligne comment, pour certains, la conservation est synonyme d'entreprises résilientes; pour d'autres, elle est synonyme de sécurité face aux catastrophes naturelles. Les succès remportés au cours de la dernière année par le partenariat démontrent que, pour nous tous, la conservation est au cœur d'un avenir prometteur.

Nous remercions nos partenaires du PCPN : CNC, CIC et HFC. Le succès de ce partenariat ne serait pas possible sans les nombreux donateurs, donatrices, propriétaires fonciers, collaboratrices et collaborateurs dont la passion, la gestion responsable, la générosité et l'expertise ont fait du Canada un chef de file en matière de conservation. Nous saluons également le travail de l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC) et les alliances locales et régionales qui soutiennent le renforcement des capacités d'organismes de conservation à travers le pays. Nous sommes aussi reconnaissants envers la ministre Julie Dabrusin et Environnement et Changement climatique Canada pour cet investissement crucial dans la conservation dans le cadre du Fonds de la nature du Canada.

Grâce à l'étendue de nos partenaires sectoriels, à l'ampleur de nos succès et aux répercussions concrètes de leur travail, les partenaires de mise en œuvre du PCPN prouvent que nous pouvons répondre aux besoins de la nature et du Canada grâce à la conservation collaborative, tout en contribuant à la Stratégie pour la nature 2030 du Canada. En établissant des partenariats avec tous les secteurs et avec la nature elle-même, nous pouvons assurer un avenir résilient pour le Canada.

Catherine Grenier

Présidente et cheffe de la direction
Conservation de la nature Canada

Michael Nadler

Chef de la direction
Canards Illimités Canada

Jessica Burns

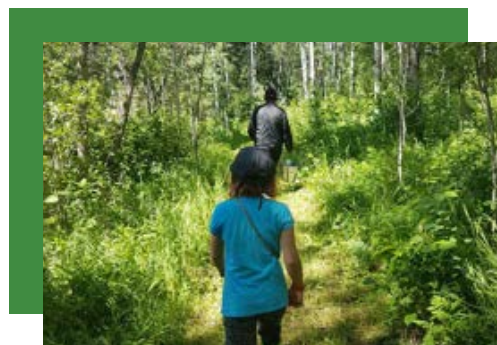
Directrice exécutive
Habitat faunique Canada

Collaborer avec les communautés autochtones

PARTOUT AU CANADA, LES PREMIÈRES NATIONS ET LES COMMUNAUTÉS

autochtones réaffirment leurs relations avec la nature, embrassent leurs liens culturels et développent ainsi des communautés et des économies saines. Les efforts déployés par les Autochtones reflètent le meilleur de la conservation : des initiatives communautaires réfléchies et percutantes, rendues possibles par une collaboration authentique.

Le PCPN permet à ses partenaires de mise en œuvre de travailler avec des interlocuteurs et interlocutrices autochtones afin de créer de nouvelles possibilités et de mettre en place des outils, des relations, des compétences et des bases de connaissances qu'ils et elles peuvent utiliser pour obtenir des résultats durables pour la nature et les communautés.



Mobiliser les collectivités locales pour l'intendance des terres

En soutenant le Cadre pour la collaboration en conservation autochtone de CNC et en contribuant à la formation de son personnel en matière de compétences culturelles, le PCPN a permis à l'organisation d'établir et d'entretenir des relations fructueuses avec des nations et des communautés et de favoriser la réussite des initiatives de conservation menées par les Autochtones.

En 2024-2025, ces relations ont pris la forme de travaux d'intendance et d'acquisition, réalisés en collaboration avec des partenaires autochtones d'à travers le pays. Par exemple, dans l'est du Manitoba, près de Saint-Lazare, le PCPN a réuni CNC et des jeunes de la Première Nation Waywayseecappo voisine pour semer des plantes indigènes dans l'aire de conservation de Fort Ellice.

Fort Ellice est depuis longtemps un lieu où se déroulent des cérémonies, où les étudiantes et étudiants viennent apprendre, et où les scientifiques et les archéologues viennent étudier. Aujourd'hui, les jeunes Autochtones gèrent ce territoire afin de faire renaître ses prairies rares, une semence à la fois.

En 2024-2025, ces membres de la Première Nation Waywayseecappo ont réintroduit à Fort Ellice un total de 1 300 semis de fleurs sauvages indigènes, ce qui s'est ajouté à des années de travaux de restauration menés par des jeunes. Au cours des dernières années, des étudiantes et étudiants de l'école Waywayseecappo Off Campus et de Birtle Collegiate, une école secondaire locale, ont aidé CNC à restaurer les zones riveraines, contribuant ainsi à la santé des cours d'eau qui traversent le territoire.



Appuyer la conservation menée par les Autochtones dans le bassin versant de la rivière Seal

En février 2025, une étape importante a été franchie dans la protection du bassin versant de la rivière Seal, dans le nord du Manitoba. Une étude de faisabilité, réalisée par l'Alliance du bassin versant de la rivière Seal (SRWA), le gouvernement du Canada et la Province du Manitoba, a confirmé que la création d'une aire protégée dans le bassin versant était à la fois faisable et vitale.

Couvrant 50 000 kilomètres carrés, ce bassin versant est l'un des plus grands écosystèmes intacts au monde. Il constitue un habitat vital pour les caribous, les ours polaires, les oiseaux migrateurs et les poissons, tout en stockant d'énormes quantités de carbone. La région revêt également une importance culturelle et spirituelle majeure pour les quatre nations autochtones qui composent la SRWA : les Premières Nations des Dénés de Sayisi, des Dénés de Northlands, de Barren Lands et la Nation crie d'O-Pipon-Na-Piwin.

CIC est fier d'être membre du comité consultatif de la SRWA. Grâce au PCPN, le personnel de CIC continue de soutenir la vision de l'Alliance par le biais de réunions régulières et de son expertise en matière de conservation, contribuant ainsi à façonner cette initiative menée par les Autochtones.

Des négociations officielles sont en cours afin de déterminer le type et l'ampleur de la protection, qui pourrait inclure une Aire protégée et de conservation autochtone, une réserve de parc national, ou les deux.

Ce travail illustre bien ce qu'il est possible de réaliser lorsque les savoirs autochtones, la science de la conservation et le partenariat gouvernemental font équipe. CIC reste déterminé à soutenir la SRWA dans la recherche d'une solution durable et équitable qui protège l'un des paysages les plus vierges et les plus importants au monde pour les populations, la faune et les générations futures.



Raconter une histoire grâce à un nom

En 2024–2025, avec le soutien du Fonds pour les organismes de conservation, l'Island Nature Trust (INT) a élargi la protection d'un site naturel stratégique de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette zone marécageuse, surnommée Portage Bog, se trouve au sud de la baie de Cascumpec. Elle abrite des dizaines d'espèces végétales et animales rares à l'échelle provinciale, et revêt une grande importance culturelle pour le peuple mi'kmaq.

L'INT a donc collaboré avec L'nuey et la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard afin de choisir un nom approprié pour cette nouvelle aire de conservation : Unikansuk, prononcé « Oun-i-gane-souk », qui signifie « sentier de portage ».

Comme l'explique L'nuey, cette zone était une voie de communication très fréquentée par le peuple mi'kmaq au printemps, lorsqu'il traversait le détroit de Northumberland depuis le Nouveau-Brunswick, remontait la rivière Percival à l'Île-du-Prince-Édouard et portageait sur quelques kilomètres à travers Unikansuk avant d'atteindre la baie Cascumpec et la baie Malpeque.

L'INT continue de collaborer avec L'nuey et la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard afin de choisir des noms appropriés pour ses aires de conservation, d'identifier les utilisations culturelles passées et actuelles, et de soutenir la chasse, la pêche, le piégeage et d'autres utilisations traditionnelles dans ses aires de conservation.



Approfondir nos connaissances pour amplifier notre impact

Comment les partenaires du PCPN utilisent des outils et développent des compétences pour optimiser le rendement des investissements du programme

P RÈS DE DEUX DÉCENNIES DE SUCCÈS DU PCPN ONT DÉMONTRÉ QUE le Canada prospère quand nous chérissons et prenons soin de nos paysages naturels. Lorsque nous investissons dans la nature, nous investissons dans la sécurité des collectivités, le maintien des liens culturels, la stabilité alimentaire et économique, la résilience des espèces et des paysages, et bien plus encore.

Grâce à son soutien pour le renforcement des capacités et l'innovation technologique, le PCPN aide ses partenaires à proposer des solutions efficaces, plus rapidement et plus efficacement que jamais, afin de répondre aux besoins de la nature et des populations au Canada.



De meilleures données pour de meilleures décisions

Depuis plusieurs années, le PCPN soutient le développement de « *Where to Work* » (Où travailler) et « *What to Do* » de CNC : des outils d'analyse de données qui peuvent tenir compte des budgets des projets afin d'aider à prendre des décisions éclairées sur les mesures de conservation les plus efficaces pour un paysage donné. Cette année, grâce au PCPN, l'équipe s'est associée à des équipes de recherche de l'Université de Colombie-Britannique, de l'Université Memorial et de l'Université McGill pour créer un nouvel ensemble de données pouvant alimenter ces outils. Leurs résultats révèlent que plus de la moitié de la population canadienne vit dans des collectivités où la perte d'espaces naturels en amont augmenterait les risques d'inondation.

Voilà une information cruciale, compte tenu des sommes considérables que les gouvernements, les entreprises et les résidentes et résidents canadiens dépensent pour se protéger contre les inondations et reconstruire après un sinistre.

Mais les équipes de recherche ne se sont pas contentées de souligner un enjeu : elles ont proposé une solution.

Elles ont découvert que la conservation de territoires stratégiques situés dans des régions en amont peut contribuer à prévenir ou à atténuer les inondations dans 54 % des zones urbaines et 74 % des terres agricoles situées dans les plaines inondables. Ainsi, investir en amont dans la conservation de la nature peut générer d'innombrables avantages en aval.

Par rapport au simple recours aux infrastructures construites, il est clair que la protection et la gestion de ces zones constituent une solution naturelle, et plus durable, à une menace croissante pour la sécurité de la population canadienne.

Contrairement aux infrastructures construites, les aires naturelles ne restent pas là à attendre le jour où une catastrophe se produira.

En plus de protéger les populations contre les inondations, les aires naturelles assainissent l'air et filtrent l'eau en permanence, tout en offrant aux Canadiens et Canadiennes des endroits où pagayer, pêcher, faire de la randonnée et se divertir. Ce sont des solutions tout-en-un.

« En fin de compte, il s'agit de veiller à ce que la nature puisse continuer à faire ce qu'elle a toujours fait : fournir un habitat et de la nourriture à la faune et aux humains, et assurer la sécurité des populations. Il s'agit de créer un meilleur retour sur investissement », explique Margo Morrison, directrice de l'intendance à CNC.

CNC partage ces conclusions et d'autres avec ses partenaires dans les domaines de la conservation, des entreprises, des communautés autochtones et du gouvernement, permettant ainsi aux gestionnaires fonciers du Canada de prendre des décisions stratégiques à partir des meilleures données disponibles.

« Nous devons maintenir le rythme pour parvenir à des paysages résilients, et l'efficacité est un élément clé pour y parvenir », explique Mme Morrison, qui a intégré les informations tirées des outils de données de CNC dans le cadre général de gestion des terres de l'organisation. De cette manière, Mme Morrison et son équipe veillent à ce que CNC tire le meilleur parti de ses efforts en travaillant dans les domaines qui auront le plus grand impact sur la résilience des paysages, ce qui se traduira par des avantages cumulés pour les populations et la nature.

QU'EST-CE QUE LA RÉSILIENCE?

Un paysage résilient en est un qui peut s'adapter au fil du temps, ce qui est encore plus important avec les changements climatiques.

La conservation stratégique renforce et soutient la capacité de la nature à résister, à se rétablir et à s'adapter à ces changements, contribuant ainsi à garantir qu'elle puisse prospérer, tout comme les humains, dans un monde en mutation.



Faire croître la communauté de la conservation

Dans le cadre du PCPN, le Fonds pour les organismes de conservation (FPOC) ne se contente pas de soutenir l'acquisition de terres, il aide également les organismes de conservation locaux et régionaux du Canada à accroître leurs capacités.

Le volet *renforcement des capacités* du FPOC, géré par HFC et mis en œuvre par l'ACOC, la Land Trust Alliance of British Columbia, le Réseau de milieux naturels protégés et l'Ontario Land Trust Alliance, contribue en effet à accroître la capacité du Canada à offrir des avantages durables aux populations et à la nature grâce à la conservation. D'ailleurs, des résultats concrets commencent déjà à se faire sentir pour ces bénéficiaires.

En 2023 et 2024, ce soutien offert par le FPOC a aidé la Greenhough and North Bruce Wilderness Alliance, un organisme de conservation en Ontario qui se concentre sur le nord de la péninsule Saugeen (Bruce), à remplir les conditions d'admissibilité.

Au cours du programme 2024-2025 du PCPN, le groupe nouvellement formé a remporté sa première victoire en matière de conservation : la réserve naturelle de Simon Bay, en collaboration avec l'Escarpmnt Biosphere Conservancy.

Cette aire naturelle de 8 hectares, emblématique de la région, comprend un littoral rocheux, des dunes, des alvars calcaires et une forêt de cèdres matures, et s'intègre dans un réseau de plusieurs aires naturelles conservées par CNC et d'autres organismes.

En soutenant le lancement et la croissance de la Wilderness Alliance, le FPOC — et plus largement, le PCPN — contribue à faire grandir la communauté de la conservation au pays afin que nous puissions accomplir davantage, ensemble.



Trouver un équilibre entre biodiversité et sécurité alimentaire dans les Prairies

Les milieux prairies du Canada sont l'un des écosystèmes les plus menacés de la planète, si bien que la biodiversité qu'ils abritent se trouve dans un état très précaire. La cause en est claire : ces terres ont été morcelées et converties pour soutenir les villes et les activités agricoles. Mais à quel prix? Comment concilier notre besoin d'espace pour vivre et cultiver notre nourriture avec celui des espèces qui contribuent à notre santé et à notre bien-être d'autres manières? En 2024, avec le soutien du PCPN, les chercheurs et chercheuses de CIC ont tenté de répondre à cette question.

En modélisant la relation entre la perte de biodiversité et le changement de couverture végétale dans les Prairies, ils ont découvert que la conservation des habitats naturels dans les champs agricoles pouvait soutenir une part importante de la biodiversité des Prairies, en particulier lorsque ces mesures de conservation étaient associées à des aires protégées adjacentes plus vastes. En d'autres termes, **la conservation d'un réseau de parcelles agricoles de grande, moyenne et même petite taille peut favoriser à la fois la biodiversité et la production alimentaire.**

Les recherches menées par CIC démontrent l'importance des servitudes de conservation des prairies, qui sont des accords juridiques conclus entre des groupes de conservation et des propriétaires fonciers qui acceptent de conserver la valeur naturelle de leurs terres tout en veillant à pouvoir poursuivre leurs activités agricoles de manière durable.

En effet, il a été constaté que les zones bénéficiant de telles servitudes abritaient 39 % d'espèces de plus que les zones voisines sans statut de conservation.

« Le changement d'affectation des terres est le principal facteur direct de perte de biodiversité », explique James Paterson, chercheur scientifique à CIC et coauteur de l'étude. « Nos résultats soulignent l'importance de la conservation des habitats naturels dans les paysages fonctionnels et montrent comment nous pouvons utiliser les données sur la biodiversité pour déterminer les endroits où les mesures de conservation ont les effets les plus bénéfiques. »

L'impact du PCPN à ce jour

2007 à 2024-2025

+ de 1,5 milliard \$

Pour chaque dollar investi par le gouvernement fédéral dans le PCPN, les partenaires ont apporté une contrepartie de 2 dollars* en provenance d'autres sources.

+ de 2 200 projets

contribuent à nous prémunir contre les inondations, les sécheresses et les incendies, séquestrent le carbone et offrent des possibilités de loisirs à plus de 350 collectivités.

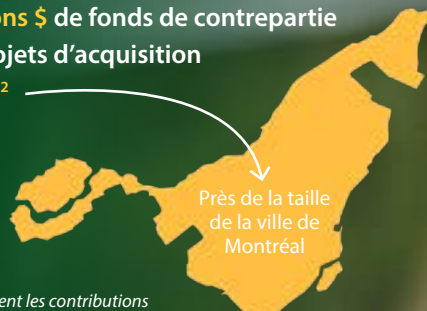
+ de 8 600 km²

d'habitats conservés pour les espèces sauvages.

Faits saillants de 2024-2025

Ensemble, les partenaires du PCPN et du FPOC ont :

- recueilli **58,5 millions \$** de fonds de contrepartie
- mené à bien **83 projets** d'acquisition
- conservé **338,8 km²**



*Les fonds de contrepartie incluent les contributions en argent et en nature, y compris les dons de terres.



Aperçu de l'impact

En 2024-2025, le PCPN a mobilisé ses partenaires pour investir dans la nature et les collectivités d'un océan à l'autre.

- Projet de Conservation de la nature Canada
- Projet de Canards Illimités Canada
- Projet du Fonds pour les organismes de conservation



La nature : la plus grande force économique du Canada

TOUT AU LONG DU PCPN, SES PARTENAIRES

ont accumulé une série de réussites qui démontrent à quel point une conservation efficace et collaborative peut profiter à de multiples secteurs. Nous continuons à établir des partenariats avec tous les secteurs d'activité, car de plus en plus de gens comprennent l'intérêt commercial que revêt la conservation de la nature.

Les projets réalisés grâce au PCPN en 2024–2025 s'ajoutent à cet héritage de collaborations intersectorielles, démontrant que nos partenariats sont notre plus grand atout pour accomplir un travail de conservation efficace.



Pionniers d'un nouveau modèle d'élevage durable

CNC et la Waldron Grazing Co-operative ont bien plus en commun que leur date de création (1962) : ces deux organisations sont liées par leur amour des milieux de prairies de l'Alberta et de tout ce qu'elles ont à offrir. Elles travaillent ensemble depuis plus d'une décennie pour rallier des partenaires issus du gouvernement, de la communauté agricole, du secteur pétrolier et gazier et d'autres domaines afin de soutenir la conservation dans les contreforts sud de l'Alberta. Depuis 2013, ce partenariat a permis de sauvegarder plus de 14 000 hectares.

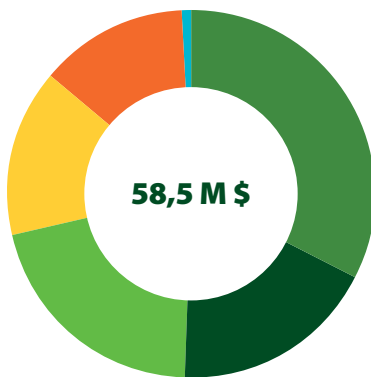
En 2024, ces deux institutions ont renouvelé leur relation de longue date dans le cadre du PCPN afin d'établir un accord de conservation pour la première phase du ranch Bob Creek, un habitat écologiquement important et diversifié de 836 hectares, comprenant notamment des prairies de fétuque, des crêtes subalpines et des zones riveraines à l'ouest de Claresholm. Le ranch s'inscrit dans un réseau de conservation de plus de 40 000 hectares, qui comprend des aires protégées par la Province et des zones privées.

La Waldron Grazing Co-operative, composée de près de 80 familles d'éleveurs et d'éleveuses, possède et gère les terres du ranch Bob Creek dans le cadre d'une exploitation agricole durable, démontrant ainsi que la conservation des paysages fonctionnels et le soutien à la prospérité économique vont de pair.

L'accord de conservation du ranch Bob Creek est un exemple de véritable collaboration. De son côté, la Waldron Grazing Co-operative est assurée de disposer de vastes pâturages nutritifs pour son bétail, qui à son tour reproduit le comportement historique des bisons, dont le rôle a été important dans l'évolution d'un écosystème sain dans les Prairies.

« Non seulement [le ranch Bob Creek] profite à ses membres qui ont désormais accès à davantage de pâturages, mais c'est aussi une victoire pour l'ensemble de la population et de la communauté albertaine et canadienne dans son ensemble, qui savent que ces terres resteront telles qu'elles sont aujourd'hui : un refuge pour une faune et une flore abondantes et pour le bétail qui entretient les pâturages », affirme Frank Welsch, président du conseil d'administration de la Waldron Grazing Co-operative.





Contrepartie financière du PCPN pour 2024-2025, par type de source

- Particuliers : 32,7 %
- Organisations* : 18,1 %
- Entreprises : 21 %
- Fondations : 14,9 %
- Autres gouvernements : 13 %
- Autres : 0,2 %

* Ces organisations comprennent des organismes de bienfaisance, des groupes communautaires, des associations, des coopératives et des organisations à but non lucratif.

Un accord de conservation aide une famille d'éleveurs et d'éleveuses de la Saskatchewan à tracer sa propre voie

Le coût des terres agricoles peut aujourd'hui représenter un obstacle de taille pour les jeunes familles qui souhaitent se lancer dans l'élevage. Alors que la plupart des nouveaux éleveurs et nouvelles éleveuses héritent d'un ranch qui appartient souvent à leur famille depuis des générations, Eric et Erin Yewsiuk ont dû tracer leur propre voie pour lancer et développer leur entreprise, la Dual E Cattle Company, dans le centre-est de la Saskatchewan.

C'est ainsi qu'ils ont trouvé un allié dans le mécanisme des servitudes de conservation et chez CIC.

« Sans Canards [Illimités Canada], nous n'aurions jamais pu nous lancer », explique Erin Yewsiuk. « Les accords de conservation nous ont ouvert des portes qui, sans cela, seraient peut-être restées fermées. Nous en sommes vraiment reconnaissants. »

La servitude des Yewsiuk financée par le PCPN protège 6 hectares de milieux humides et 20 hectares de prairies cultivées, offrant un habitat précieux pour la sauvagine

et de nombreuses autres espèces, notamment les oiseaux chanteurs nichant dans les milieux de prairies, comme les bruants des prés.

« Sur notre ranch, nous voulons des prairies qui permettent d'élever des veaux en bonne santé, tout en favorisant un habitat faunique en bonne santé », poursuit Mme Yewsiuk. Grâce à l'achat et à la location de sections supplémentaires, en partie dans le cadre d'autres programmes de CIC, les 70 vaches Red Angus des Yewsiuk ont désormais accès au foin et aux pâturages nécessaires à leur alimentation et à leur croissance.

Les Yewsiuk attribuent la réussite de leur exploitation, qui a débuté en 2015 avec seulement 8 bêtes, à la communauté, au partenariat et à la bonne gestion des terres.

« Comme nous croyons en une gestion holistique des terres, une servitude de conservation de CIC correspond bien à notre approche », affirme Mme Yewsiuk. « Nous travaillons ensemble pour aider à atteindre les objectifs de chacun. »



Comment les partenariats renforcent une conservation efficace

Dans les montagnes Vertes situées dans le sud du Québec et au Vermont, la nature ne voit pas la frontière Canada/États-Unis. Dans ce corridor climatique essentiel, des espèces à grand domaine vital, comme l'orignal et le lynx roux, migrent vers le nord, car les changements climatiques et des projets de construction menacent leurs habitats naturels.

Afin de leur garantir l'espace dont ils ont besoin — et permettre aux populations qui en dépendent pour leur subsistance et à l'écotourisme de prospérer — Corridor appalachien, un organisme de conservation local, a lancé son plus grand projet à ce jour : la forêt Brière. Ce projet a pu se concrétiser grâce au partenariat avec le Fonds pour les organismes de conservation du PCPN.

L'ancien propriétaire foncier, Guy Brière, s'étant engagé à faire don d'une partie de la valeur du terrain, Corridor appalachien a obtenu le soutien des gouvernements du Québec et des États-Unis, ainsi que de CNC, d'entreprises, de fondations, de particuliers et de la collectivité, qui reconnaissent le rôle de la forêt dans le maintien de la qualité de l'eau de la rivière Missisquoi.

Désormais conservée, la forêt Brière, d'une superficie de 540 hectares, s'inscrit dans un réseau d'aires de conservation des montagnes Vertes, gérées par des partenaires tels que CNC, des organismes de conservation et des gouvernements.



Bâtir un patrimoine avec des propriétaires fonciers

EN 2024–2025, AVEC LE SOUTIEN DU PCPN, DES

Canadiennes et des Canadiens ont fait don de leurs fermes familiales, de leurs lieux de villégiature et d'autres paysages qui leur sont chers, ou ont choisi de les sauvegarder d'une autre manière. Certains ont opté pour la conservation afin de protéger les lieux où ils ont grandi, d'autres parce qu'ils ressentaient la pression croissante de l'urbanisation. Tous et toutes ont choisi la conservation parce qu'ils ont développé une profonde gratitude pour ce que la nature leur a apporté, à eux et à leurs familles.

Une légende du hockey protège un patrimoine naturel

Les milieux humides sont bien plus que des filtres naturels, des habitats pour les oiseaux aquatiques et des puits de carbone. À Viking, en Alberta, on leur attribue aussi la création d'une dynastie du hockey. Désormais, ces milieux seront en effet conservés pour les générations futures grâce à un accord de conservation soutenu par le PCPN et conclu avec la légende locale du hockey Darryl Sutter et son épouse Wanda.

« Nous voulions protéger notre eau, les herbes indigènes, les terres anciennes et toute la faune qui s'y trouve », raconte M. Sutter dans une entrevue accordée à NHL.com. « Wanda et moi y tenons beaucoup. Pour tout vous dire, c'est une question de patrimoine. »

M. Sutter et ses six frères ont grandi en jouant au hockey bottine sur les terrains marécageux du ranch familial, au sud-est d'Edmonton. Les journées passées à s'occuper du bétail,

à réparer les clôtures et à effectuer d'autres tâches ménagères leur ont inculqué une éthique de travail que les commentateurs sportifs ont saluée tout au long de la carrière des Sutter dans la LNH.

« Après avoir trait les vaches, mes six frères et moi allions derrière la grange, dans le grand marécage, pour jouer au hockey sous les étoiles », raconte M. Sutter, le troisième de la fratrie. « Six d'entre nous ont ensuite joué dans la LNH. Si seulement ce marécage pouvait parler! »

Pendant toute sa carrière, M. Sutter retournait régulièrement chez lui pour donner un coup de main au ranch. Après le décès de son père en 2005, Darryl, alors entraîneur dans la LNH, a racheté le ranch de 130 hectares à la succession. Entre son rôle d'entraîneur des Flames de Calgary qu'il a menés en séries éliminatoires et ses deux victoires en Coupe

Stanley avec les Kings de Los Angeles (2012 et 2013), il a continué à revenir au ranch pour poursuivre l'activité familiale d'élevage de bétail.

En 2024–2025, M. Sutter a conclu un accord de conservation avec CIC, dans le but de sauvegarder l'intégrité écologique et économique de la propriété familiale.

Désormais protégées, les terres où M. Sutter et ses frères ont perfectionné leurs connaissances de l'élevage et du hockey continueront à soutenir la prochaine génération de Sutter, ainsi que l'ensemble de la collectivité.

« Nous avons de la chance d'avoir un tel héritage », estime M. Sutter. Les régions rurales comme la nôtre sont de plus en plus rares dans le monde. »

Avec des informations provenant de NHL.com.



Protéger la terre qui nous donne tant

Plus de 80 % des prairies canadiennes ont disparu, car elles se sont dégradées ou ont été converties, aménagées, labourées ou modifiées d'une manière ou d'une autre. Le résultat : moins d'espace pour les espèces, moins de paysages capables de purifier efficacement notre air et de stocker notre eau, et une dégradation du patrimoine naturel du Canada. Grâce à un don de 507 hectares de prairies près de Lethbridge, en Alberta, Diane Glover s'efforce toutefois de remédier à cette situation.

« Je vais partir un jour, mais cette propriété continuera d'exister dans son état naturel, tel qu'elle a été créée », confie-t-elle. « Avoir cette certitude, c'est vraiment magique. »

Mme Glover explique que son don visait à honorer sa famille, l'héritage de cette terre et les liens qui unissent les Autochtones à celle-ci. Mais sa générosité contribue également à assurer un avenir sain à la nature et aux habitants de la région.

Nichée dans un méandre de la rivière Oldman, la propriété donnée par Mme Glover ne protège pas seulement l'héritage de sa famille, elle contribue également à assurer l'avenir de la région.

Désormais conservées, ses prairies et ses coulées peuvent continuer à contribuer au stockage et à la purification de l'eau pour les collectivités voisines. Le don de Mme Glover continuera à soutenir l'économie agricole de la région, en offrant un fourrage sain et durable au bétail qui continue à paître dans ses prairies. Ces mêmes troupeaux contribueront à maintenir l'écosystème des prairies, qui constituent un habitat important pour des espèces en péril, comme l'hirondelle rustique, le courlis à long bec, le pipit de Sprague et le crotale des prairies (un serpent).

« Mes parents nous ont appris à respecter, à protéger et à honorer ce qui nous a précédés », explique Mme Glover. « Ils nous demandaient de laisser les choses dans un meilleur état que celui dans lequel nous les avons trouvées. » Et c'est cet héritage que Mme Glover et le PCPN ont contribué à sauvegarder.



La nature : un cadeau qui perdure

Depuis 30 ans, la population canadienne est encouragée à faire don de terres à des fins de conservation dans le cadre du Programme des dons écologiques du gouvernement fédéral. Au fil des ans, des propriétaires fonciers faisant preuve d'une grande générosité ont donné des terres d'une valeur totale de plus de 1,3 milliard \$ à des fins de conservation : 2 600 kilomètres carrés d'espaces naturels, soit une superficie totale plus de 3 fois supérieure à celle de Calgary, en Alberta.

Le PCPN contribue à faciliter et à gérer ces dons. Les dons écologiques sont des héritages naturels qui profitent à l'ensemble de la population, en fournissant la filtration et le stockage de l'eau, un air pur et d'autres solutions fondées sur la nature.

Le fruit de plusieurs décennies d'efforts familiaux désormais protégé

L'histoire de la famille Patterson à Neebing, en Ontario, ne date pas d'hier. Au fil des générations, les membres de cette famille ont exploité la terre, planté des arbres et soutenu des projets de recherche universitaire sur leur propriété de 161 hectares située au sud de Thunder Bay.

En 2024, ils ont choisi d'assurer l'avenir de leur cher domaine en faisant don d'une partie de ses terres, et ce, par l'intermédiaire du Programme des dons écologiques du Canada, à l'association Thunder Bay Field Naturalists (TBFN), et en vendant le reste à cette même organisation.

La nouvelle réserve naturelle Pardee est un terrain accidenté composé de falaises, de pentes abruptes, d'étangs de castors et de milieux de prairies. Cette diversité d'habitats est d'une valeur considérable pour la faune : la TBFN y a d'ailleurs observé 60 espèces d'oiseaux et 4 espèces de mammifères. L'association a également recours au soutien du FPOC pour l'aider à suivre la trace du renard gris, une espèce insaisissable et menacée, à l'aide de caméras nouvellement installées sur la propriété.

Le travail a déjà commencé, avec l'étude de la nouvelle réserve naturelle et son nettoyage. Grâce à l'aide de bénévoles et d'un entrepreneur local, un bateau de croisière abandonné au beau milieu d'un champ a même pu être retiré. Le *Mary Ethel* transportait des touristes dans le port de Thunder Bay dans les années 1960 et 1970 avant de se retrouver à Pardee.

Conserver la nature, c'est veiller sur les communautés

SI VOUS OBSERVEZ UN ARBRE, VOUS COMPRENDEZ

rapidement qu'il est bien plus que quelque chose d'agréable à regarder ou une source d'ombre par une journée chaude. Il peut abriter dans le creux d'une de ses branches le nid d'une espèce d'oiseau en péril. Il absorbe très certainement le carbone de l'air que vous respirez et filtre l'eau grâce à ses racines. La nature sait faire plusieurs choses à la fois, et ce sont ces « superpouvoirs » que la conservation aide à protéger.

En effet, les forêts, milieux humides, prairies et zones riveraines du Canada assurent chaque jour le bien-être des collectivités. En 2024–2025, le PCPN a aidé ses partenaires à mettre en place bon nombre de ces solutions fondées sur la nature, ce qui a eu des répercussions importantes sur la sécurité et la qualité de vie de la population.



Kiwto'qitek, Île-du-Prince-Édouard 202 hectares de forêt et de littoral

À l'extrémité sud-est de l'Île-du-Prince-Édouard se trouve un endroit connu des Mi'kmaq sous le nom de Kiwto'qitek (prononcé « Guiou-do-od-deg ») — « écho retentissant » ou « qui entoure », en référence à la rivière Greek, qui serpente autour d'une pointe naturelle communément appelée Point Pleasant.

« Je peux presque imaginer l'un de nos ancêtres crier en aval de la rivière ou sur une de ses rives, puis entendre son écho, amplifié par la longue et étroite ouverture que la rivière offre au son pour qu'il résonne », explique Sean Doke, responsable des relations avec les médias chez L'nuey, une initiative consacrée à la promotion, à la réalisation et à la protection des droits constitutionnels des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le nom que les Mi'kmaq ont donné à cette terre est également approprié dans un autre sens, car sa protection se répercute aussi sur les aires naturelles et les communautés environnantes. En conservant intactes les côtes, telles que celles qui entourent Kiwto'qitek (Point Pleasant), nous leur permettons de s'adapter et de changer naturellement. Avec près de 5 kilomètres d'une zone riveraine grouillante de vie et consolidée par des plantes indigènes, cette pointe de terre protège les berges des vagues et des vents, stabilisant les sédiments et le sol lorsque l'île est frappée par des tempêtes.

Puisque l'érosion du littoral est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur l'Île-du-Prince-Édouard, la conservation de Kiwto'qitek est cruciale pour renforcer naturellement la résilience de l'île.

Les forêts de cette nouvelle aire de conservation représentent aussi un atout rare dans une province qui a perdu plus de la moitié des forêts qui la couvraient avant la colonisation européenne. En plus de soutenir des espèces telles que le pin rouge et le chêne rouge, les forêts de Kiwto'qitek séquestrent le carbone et contribuent à freiner les vents qui soufflent de l'Atlantique.

En septembre 2025, CNC poursuivait sa collecte de fonds afin de sauvegarder et de surveiller ce paysage rare et emblématique. L'organisation explore actuellement la possibilité d'un partenariat avec les Mi'kmaq d'Epekwitnewaq pour la gestion de l'aire naturelle de Kiwto'qitek.





LES GENS QUI FONT AVANCER LA CONSERVATION

La conservation ne s'arrête pas une fois qu'un projet est réalisé. C'est une responsabilité qui dure toute la vie. C'est pourquoi CNC, CIC et des organismes de conservation à travers le pays travaillent avec des propriétaires fonciers, des gestionnaires de terres, des bénévoles et des entrepreneurs pour protéger, gérer et entretenir des aires de conservation afin qu'elles puissent continuer à prospérer. Donateurs et donatrices dotés d'une grande générosité, membres du personnel spécialistes dans leur domaine, bénévoles enthousiastes... des centaines de personnes ont contribué à la mise en œuvre du PCPN en 2024-2025.





Ferme Healey, Manitoba

65 hectares qui procurent d'innombrables avantages à la collectivité

Scientifique environnementaliste de profession, Pat Healey aimait la nature. Il comprenait les liens complexes qui unissaient les milieux humides, les graminées indigènes, les oiseaux et les animaux sauvages qui parsemaient sa ferme de 65 hectares près de Belmont, au Manitoba. En fait, il a su tirer parti de ce potentiel en produisant et en mettant en conserve ses propres aliments, en cultivant des iris pour les vendre et en prenant soin des nombreuses espèces qui ont longtemps élu domicile dans sa ferme.

En léguant sa ferme à CIC dans son testament, M. Healey s'est assuré qu'après son décès, survenu en 2023, beaucoup d'autres personnes pourraient profiter des bienfaits de cette terre.

CIC a finalisé le don de M. Healey avec le soutien du PCPN en 2024–2025, l'ajoutant à un réseau solide et complexe de plus de 36 autres aires de conservation de CIC situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la ferme.

Aujourd'hui, la ferme et ses 19 hectares de milieux humides peuvent continuer à purifier l'eau et à offrir de nombreux avantages aux humains et aux espèces sauvages de la région. Le foin produit sera mis à la disposition des éleveuses et éleveurs des environs, et le public aura accès à la terre pour des activités à faible impact environnemental, comme la chasse, l'observation de la faune et la randonnée.

Rivière Puntledge, C.-B.

37 hectares de forêt porteuse de vie

Sur l'île de Vancouver, les cèdres et les douglas de Menzies centenaires qui bordent la rivière Puntledge insufflent la vie à la vallée de Comox. Non seulement grâce à l'air qu'ils purifient ou aux histoires et aux leçons qu'ils véhiculent, mais aussi grâce à leurs racines profondes qui permettent à l'eau de s'écouler jusqu'à la rivière.

C'est pourquoi le Comox Valley Land Trust (CVLT) protège des terres situées sur les berges de cette rivière. Récemment, l'organisme de conservation y a concentré ses efforts sur la protection d'une réserve forestière de 100 hectares. Petit à petit, il a acquis des parcelles de cette zone et, en 2024, en collaboration avec le titulaire de permis de la réserve forestière, BC Hydro et plus de 630 donateurs et donatrices, le CVLT a fait appel au PCPN pour acquérir les 37 derniers hectares et, ce faisant, sauvegarder une ressource vitale pour la vallée de Comox et la mer des Salish.

Tous les automnes, le saumon chinook, une espèce menacée qui constitue une source de nourriture essentielle pour les épaulards résidents du Sud, également en voie de disparition, et qui revêt une importance culturelle pour la Première Nation K'ómoks, vient frayer dans les eaux bleues de la rivière. Et chaque jour, la population, les entreprises et les collectivités de la vallée dépendent du niveau de l'eau pour leur approvisionnement en électricité.

Désormais sauvegardée, la forêt de Puntledge continuera à filtrer et à alimenter la rivière, soutenant ainsi les saumons et la population. Ses sentiers continueront à faire le bonheur des personnes qui les fréquentent et celles qui habitent la région; ses arbres vieilliront et deviendront plus denses tout en capturant le carbone de l'atmosphère.





SOUTENIR LES ESPÈCES EN PÉRIL

De milieux de prairies et de rivières glaciaires, à des milieux humides et des côtes océaniques, le PCPN a aidé CNC, CIC et des organismes de conservation d'à travers le pays à protéger et à gérer l'habitat de 180 espèces en péril en 2024–2025 :

13 mammifères | 66 oiseaux | 41 reptiles et amphibiens | 33 plantes, mousses et lichens | 25 arthropodes | 2 mollusques



Fonds pour les organismes de conservation

DANS LE CADRE DU PCPN, LE FONDS POUR LES ORGANISMES DE conservation (FPOC) fournit chaque année plus de 5 M\$ aux organismes de conservation et aux fiducies foncières pour qu'ils puissent mener à bien leurs activités dans leurs collectivités. Le partenaire du PCPN, Habitat faunique Canada (HFC), administre le programme de financement.

Une partie du FPOC sert également à renforcer la capacité d'exécution des organismes locaux et régionaux de conservation des terres au Canada. Ce travail est géré par HFC et mis en œuvre par l'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC), la Land Trust Alliance of British Columbia, l'Ontario Land Trust Alliance et le Réseau de milieux naturels protégés, qui travaillent ensemble pour représenter les organismes de conservation locaux et régionaux.

Au cours de la dernière année, le FPOC a soutenu 26 nouveaux projets, mis en œuvre par 21 organismes de conservation dans 6 provinces, ce qui a permis de protéger plus de 2 600 hectares de nouvelles aires de conservation.

Comme le montrent les exemples présentés dans ce rapport, ces projets importants protègent les espaces naturels pour la faune tout en offrant des solutions fondées sur la nature qui favorisent la santé et la prospérité des communautés.

Les partenaires du PCPN remercient chaleureusement ces organismes de conservation pour leur travail accompli dans le cadre du FPOC en 2024-2025 :

- Comox Valley Land Trust
- Connexion Nature
- Corridor appalachien
- Fondation pour la conservation et la protection environnementale du bassin versant du lac des Sittelles
- Fondation Nature Memphrémagog
- Greenough and North Bruce Wilderness Alliance Inc.
- Haliburton Highlands Land Trust
- Huronia Land Conservancy
- Island Nature Trust
- Kawartha Land Trust
- Land Conservancy for Kingston, Frontenac, Lennox and Addington
- Long Point Basin Land Trust
- Mississippi Madawaska Land Trust
- Nova Scotia Nature Trust
- Ontario Nature
- Rainy Lake Conservancy
- rare Charitable Research Reserve
- Société de conservation du Mont Brome
- Southern Alberta Land Trust Society
- The Couchiching Conservancy
- Thunder Bay Field Naturalists Club





Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



MIS EN ŒUVRE PAR



Conservation de la nature Canada
365, rue Bloor Est, bureau 1501
Toronto, Ontario, Canada M4W 3L4
Téléphone : 800 465-8005
Courriel : services.partenaires@conservationdelanature.ca



Canards Illimités Canada
C.P. 1160
Stonewall, Manitoba, Canada R0C 2Z0
Téléphone : 800 665-3825
Courriel : info@ducks.ca



Habitat faunique Canada
247 – 2039, Robertson Road
Ottawa, Ontario, Canada K2H 8R2
Téléphone : 800 669-7919
Courriel : admin@whc.org

AVEC LE SOUTIEN DE



Alliance of Canadian
Land Trusts

Alliance canadienne des
organismes de conservation

Alliance canadienne des organismes de conservation
201 — 569, rue Johnson
Victoria, Colombie-Britannique, Canada V8Z 1M2
Téléphone : 506 261-1260
Courriel : info@acoc.ca

PHOTOS - Couverture : Adam Cornick/Acorn Art and Photography. P4: Nick Nault. P6: John E. Marriott, CNC.

P7: Frank Baldwin/Gouvernement du Manitoba, Island Nature Trust. P8: Aliqa Piers. P10: Irwin Barrett, Inspired Planet. P11: Black Box Productions.

P12: CNC, Sean Feagan/CNC, CIC, CIC, Andie Cloutier, Nova Scotia Nature Trust, Jason Headley. P14: Sean Feagan/CNC. P15: Erin Yewsiuk, Corridor appalachien.

P16: Grace Sutter, Howie Borow/Temple de la renommée du hockey par NHL.com. P17: Sean Feagan/CNC, Mike Bryan.

P18: Lanna Campbell/CNC, Stephen DesRoches. P19: Megan Bonenfant/CNC, CNC, Thunder Bay Field Naturalists, Nick Harper/CNC, Steven Godfrey/CNC, Corridor appalachien.

P20: Scott Henowitch/CIC, David Schostek. P21: Gord MacPherson, Sean Feagan/CNC, Gen Pintel/CNC, Amanda Henderson/CNC, Leta Pezderic. P22: Chelsea Marcantonio/CNC.